

vent des Frères-Prêcheurs, à Bourg-en-Bresse, où ils se trouvèrent tous les quatre, le 15 août suivant. Quelques jours après vinrent aussi assister à l'assemblée Guillaume de Portes, conseiller du Roy, second président au Parlement de Dauphiné, et Hugues du Puy, président de Dombes. « Ces
 « nouveaux députés furent respectivement convenus par les
 « deux parties pour assister à l'assemblée et pour parler,
 « sans toutefois opiner, délibérer, ni juger ainsi seulement
 « pour moyenner amiablement envers l'une et l'autre des
 « deux parties, ladite assemblée finie quelque raisonnable
 « accommodement (1). »

La conférence dura jusqu'au 4 décembre; les Présidents du Puy et de Portes furent alors priés par tous les députés de manifester leur opinion, que ce dernier résuma ainsi :

« Messieurs, après que le sieur du Puy et moi, avons veu,
 « le plus diligemment qu'il nous a esté possible, les produc-
 « tions et écritures avancées d'une part et d'autre et ouy
 « les doctes et subtiles disputations faites par vous, Messieurs
 « les arbitres, nous vous confessons franchement que les dif-
 « ficultés grandes résultantes en fait et en droit desdites écri-
 « tures et conférences, aussi l'autorité de si grands person-
 « nages qui se treuvent directement contraires par leurs der-
 « nières opinions et sentances données et publiées en cette
 « matière nous eussent commandé de nous taire et ne faire
 « ouverture d'aucun moyen non par faute de bonne volonté
 « d'obéir de tous points, à ce que par vous, au nom de Son
 « Altesse et de Monseigneur le duc de Nemours nous a esté
 « commandé auxquels nous désirons toute nôtre vie faire
 « humble service, mais pour crainte de toucher à la matière
 « de tel poids après vos avis contraires, toutefois estimants
 « que nulle œuvre se pourrait jamais faire par nous plus

(1) Guichenon. *Histoire du Bugey*.